

**Descriptif technique**

Dispositif d'éveil de vigilance conforme à la norme NF P98-351 (largeur standard et réduite) en vigueur, matérialisant l'alerte podotactile à l'approche d'un escalier, d'une traversée piétonne ou d'un quai de transport collectif guidé, maritime ou fluvial par contraste visuel et détection au pied, à la canne et par les chiens-guides d'aveugles.

Dalle podotactile en résine méthacrylate et granulats minéraux hautement antidérapants de 600 x 412 mm et de 7 mm de hauteur, composée d'une semelle de 2 mm de hauteur et de plots Ø 25 mm de 5 mm de hauteur.

Fixation par collage à l'aide d'une colle adaptée. Primaire d'accrochage sur sols béton nécessaire.

Produit insensible aux UV et variations de température et antigélicif.

Coefficient de Frottement à Petite Vitesse (CFPV) à l'état mouillé conforme à la norme NF P98-351 : 0,55.

Disposition des dalles à déterminer par la maîtrise d'oeuvre en accord avec la norme NF P98-351 d'août 2010 en vigueur.

**Dimensions**

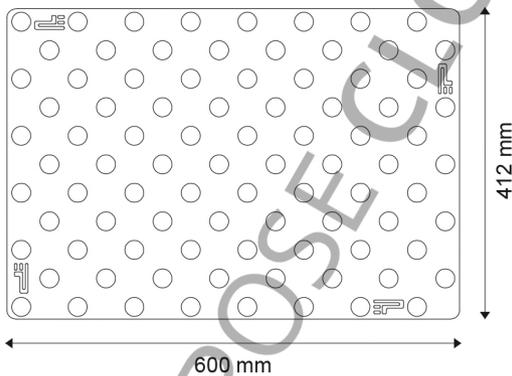
Longueur 600 mm x largeur 412 mm x hauteur 7 mm.

Semelle : hauteur 2 mm.

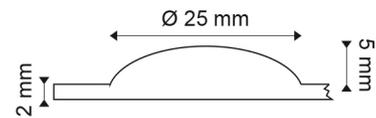
Plots : Ø 25 mm x hauteur 5 mm.

**Plans**

Vue de dessus (éch. : 1/10) :



Détail d'un plot (éch. : 1) :


**Matière / Finition**

Résine méthacrylate + granulats de marbre.

**Fixation**

Collage à l'aide de la colle réf. COLLE RI.  
Préparation des sols béton à l'aide du primaire d'accrochage réf. PRIMBETON.

**Teintes / Coloris**

Blanc, gris clair, gris foncé, noir.

**Usage**

Extérieur (selon nature du sol).